

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Décision du 26 janvier 2015 modifiant la décision du 12 janvier 2015 portant désignation des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2014 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'administration centrale du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique;

Vu la décision du 12 janvier 2015 portant désignation des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique,

La liste des représentants du personnel à la CAP n° 3: corps des attachés des administrations de l'État est modifiée comme suit pour la CFDT Centrales finances:

Mme Christiane JOHO est nommée représentante titulaire pour le grade d'attaché principal, en remplacement de Mme Véronique VECCIANI.

M. Pierre LE GALL est nommé représentant suppléant à la place de Mme Christiane JOHO.

Fait le 26 janvier 2015.

Pour les ministres et par délégation :
*La directrice des ressources humaines,
adjointe au secrétaire général,*
M. FÉJOZ